



Sud de Lille : covoiturage en pole position

Mis à jour le 25 juillet 2016

Rencontre avec Houda Adalberon-Majdoub, chargée de mission aménagement du territoire à la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille.

Analyse de l'initiative

Selon des données établies par l'ADEME, le taux d'occupation moyen d'une automobile circulant dans la métropole lilloise est de 1,32 personne. Si on met de côté les déplacements familiaux et qu'on resserre la focale sur les allers-retours domicile-travail, le ratio tombe à 1,08 personne ; autant dire que le conducteur est seul à bord dans la quasi-totalité des cas. Les bouchons et la pollution sont à la clé. Dans un tel contexte, le co-voiturage peut apparaître comme une solution d'avenir... au sens lointain du terme !

Mais la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille a décidé de conjuguer la formule au présent ou tout au moins, de l'inscrire sur l'agenda de quelques milliers de salariés de son ressort. Elle a lancé, fin août 2012, une action-test d'animation et de promotion du covoiturage sur la zone du centre régional de transport (CRT) de Lesquin, du parc d'activité du Mélantois tout proche et du parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq, qui est une vitrine de l'aménagement et du développement durables.

A l'origine, un PDZ

Le secteur n'a pas été choisi au hasard, explique Houda Adalberon-Majdoub, chargée de mission "aménagement du territoire" au sein de l'organisme consulaire. Le sud-est de Lille, autour des autoroutes venant de Paris, de Valenciennes et de la Belgique, est un des principaux points de congestion routière de l'agglomération. Avec la zone de frêt de l'aéroport de Lille-Lesquin, les trois parcs d'activité ciblées composent le premier pôle logistique métropolitain. Les 470 entreprises qui y sont installées emploient plus de 16 000 salariés. Et cela génère de gros flux de trafic, aux points d'accès et à l'intérieur du périmètre.

L'idée d'y développer le covoiturage ne tombe pas non plus du ciel. Entre 2009 et 2011, la CCI Grand Lille a soutenu, sur ce même territoire, une démarche expérimentale de plan de déplacement inter-entreprises (PDIE), encore appelé "plan de déplacement de zone" (PDZ). Cette démarche s'est appuyée sur un diagnostic de la mobilité, dressé par le cabinet ATEMA Conseil, après enquête auprès des entreprises locales et de leur personnel. En moyenne, les salariés des trois zones habitent à 23 kilomètres de leur lieu

de travail. Pour les parcourir, ils utilisent une voiture individuelle, dans une proportion écrasante (90 %, contre 77 % en moyenne régionale). Un trajet leur prend en moyenne 30 minutes, contre 45 minutes pour les rares usagers des transports en commun. Mais le coût de ce transport en voiture est bien sûr sans commune mesure avec ceux des modes collectifs...

La proximité pour lever les réticences

Petite "fenêtre" dans ce tableau très encombré : l'enquête auprès des salariés indique environ 10 % des personnes pratiquent occasionnellement le covoiturage, comme alternative à la voiture en solo. La plupart de ces réponses sont venues du centre de tri de La Poste, implanté dans le parc du Mélantois, où un service de covoiturage interne tourne depuis plusieurs années. Une autre dispositif de ce type a existé quelque temps à la Haute Borne. Fort de ce constat et de ces timides acquis, la CCI, et les associations de gestion du CRT de Lesquin et du parc de la Haute-Borne ont fait des déplacements partagés un des axes de leur "Plan de déplacement de zone", à côté de la desserte par bus, de la sécurité des vélos et piétons ou encore de la création de nouveaux services sur place (lieux de restauration ou crèches, par exemple).

L'action d'animation autour du covoiturage s'étalera sur quatre mois, de la fin août à la fin de l'année 2012. Et il n'en faudra pas moins pour lever les réticences qui ont encore cours. Les craintes les plus souvent exprimées tiennent à la fiabilité du système. Le conducteur sera-t-il bien au rendez-vous ? Arriverai-je à l'heure ? D'autres redoutent que leur liberté d'aller et venir soit restreinte. Enfin, chez certains, la timidité ou la peur de l'inconnu peut jouer. *"La réponse à ces appréhensions tient dans la constitution d'une communauté d'usagers"*, déclare Houda Adalberon-Majdoub, de la CCI. La taille de la zone s'y prête parfaitement ; selon une étude récemment réalisée par Lille-Métropole communauté urbaine, la masse critique de fonctionnement d'une formule de covoiturage est un ensemble de 15 000 emplois. *"C'est la bonne jauge pour assurer la fluidité du service tout en permettant la convivialité"*, poursuit la chargée de mission.

L'argument du gain financier

Le cabinet Green Cove Ingénierie, filiale de Mobivia (ex Norauto), est donc chargé par la CCI de porter la bonne parole à Lesquin et Villeneuve d'Ascq. Sa démarche sera relayée, dans chaque entreprise volontaire, par un "référént". Plus de cent réunions d'information, permanences et autres animations sont prévues dans l'ensemble du site. Le principe du covoiturage y sera exposé dans toute sa simplicité : deux, trois ou quatre personnes, qui résident et travaillent non loin les unes des autres, conviennent de faire route ensemble, quelques fois par semaine. Moins "d'ultra-moderne solitude", moins de fatigue et de stress pour les salariés à leur prise de poste et moins de CO2 dans l'atmosphère !

L'échange entre les covoiturants est basé sur une participation aux frais de déplacement ou sur une utilisation tournante des véhicules de chacun. *"Nous comptons, entre autres, sur l'argument du gain financier"*, indique Houda Adalberon-Majdoub. *Le recours au covoiturage, pour un salarié, représente une économie qui peut aller jusqu'à 3 000 € par an*. Les personnes convaincues seront orientées vers le site internet "covoiturezplus.fr", géré par Transpole, l'opérateur de transports en commun de Lille-Métropole. Elles y accéderont par le biais d'un espace communautaire "CRT-Haute-Borne", qui leur sera spécialement dédié, et pourront protéger leur profil par un code, si elles le souhaitent. Green Cove assurera la maintenance et la régulation de la plate-forme, ainsi qu'une assistance technique auprès des utilisateurs.

Les promoteurs de l'opération espèrent "sensibiliser" la moitié des 16 000 salariés considérés. Mais la vraie réussite se mesurera au nombre d'inscrits sur le site et finalement, d'adeptes de la voiture à plusieurs. La méthode pourrait ensuite être capitalisée et mise en oeuvre dans d'autres zones d'activité du territoire.

Fiche d'identité

Action-test d'animation sur le covoiturage : sensibilisation et accompagnement des entreprises du CRT de Lesquin et du parc de la Haute-Borne.

Contact : Houda Adalberon-Majdoub, CCI Grand Lille au 03 20 63 77 77 ou sur h.adalberon@grand-lille.cci.fr

Date de lancement de l'opération : Août-décembre 2012

Financement FRAMEE : (Ademe et Région Nord – Pas de Calais) de 45 000 € sur un coût total d'opération de 90 000 €.

Nom de la structure Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille

Découvrez d'autres contenus similaires

Les départements étudient leurs besoins en...

Le covoiturage en Hauts-de-France, ça roule

Candidatez à "My Positive Impact"

Du 12 au 13.06.2019

Festival de l'innov'action positive

Site web pour le bâti à biodiversité...

Des films positifs pour sensibiliser...

En route vers des territoires à énerg...

Rejoignez le réseau des Territoires à éner...

Un site Internet dédié au covoiturage par...

Rapport "Pratiques méthodologiques de...

Vers un territoire à énergie positive pour...

NPDC : 17 territoires à énergie posit...